

Congrès de Metz 2022

Rapport d'activité

Le contexte de ces deux dernières années

Ce rapport d'activité couvre une période d'un peu moins de deux ans, de décembre 2019 à septembre 2021, période plus courte qu'à l'habitude puisque la FSU avait dû décaler de près d'un an le congrès de Clermont-Ferrand à décembre 2019 et retrouve donc avec le congrès de Metz en janvier 2022 son rythme triennal.

Période qui n'en fut pas moins dense en termes d'activité syndicale nationale, régionale et départementale, puisqu'au mouvement social contre la réforme des retraites a succédé la période de crise sanitaire.

La période de décembre 2019 à mars 2020 a été marquée par la **lutte contre la réforme des retraites**. La FSU a cherché à porter ce sujet au niveau du projet global

de société qu'une telle réforme signifiait. La mobilisation a donc été précédée par une multiplication des stages, réunions syndicales, publications spécifiques, comptes-rendus des réunions avec le secrétariat d'état à la réforme des retraites. Il s'agissait de contrer l'argument selon lequel ce combat était celui de quelques privilégié-es défendant leurs régimes spécifiques, et donc de faire la démonstration que les problèmes centraux étaient ceux du niveau de solidarité, des droits sociaux, ou encore de la place des retraité-es dans notre société. Pour cela, la FSU s'est appuyée aussi sur les analyses et les dynamiques développées par le mouvement des retraité-es dans le cadre du groupe des 9. Cette même préoccupation

de ne pas faire de ce combat un mouvement catégoriel explique que la FSU ait lancé suffisamment tôt et dans un cadre interprofessionnel un appel à la grève le 5 décembre puisque cette date, initiée par les organisations de la RATP, circulait largement et permettait donc de donner une échéance. La FSU a mené cette bataille au sein de l'interpro au niveau national : c'est l'interpro qui a permis de fixer le rythme des initiatives et de rassembler lors des mobilisations. Elle a fait l'analyse que ce mouvement devrait s'inscrire dans la durée et permettre la participation du plus grand nombre. Elle a donc soutenu les reconductions de la grève là où elles étaient possibles tout en engageant le plus grand nombre de sala-

riées à rejoindre le mouvement par l'identification de temps forts rapprochés dans le temps permettant de scander le mouvement. Elle a encouragé, toujours dans le cadre interprofessionnel, des modalités originales de luttes comme les retraites aux flambeaux en soirée. Les simulateurs développés par les syndicats de la FSU ont permis de mettre en lumière concrètement la perte individuelle qu'engendrerait la réforme, en particulier pour les personnels ayant peu d'indemnités. Le gouvernement a cherché à présenter un plan de revalorisation salariale dans l'Éducation nationale comme une « contrepartie » possible à la mise en œuvre de cette réforme. Refusant cette logique, la FSU en a cependant profité pour mener campagne sur la faiblesse des salaires dans l'ensemble de la Fonction publique, et sur le problème que posait le développement des régimes indemnitaires.

Globalement, la séquence « réforme des retraites » a permis de remettre en mouvement une partie des personnels autour du projet de société et autour des organisations syndicales, là où beaucoup avaient théorisé, lors de la séquence précédente, l'affaiblissement du syndicalisme et son incapacité à rassembler. Ce puissant mouvement a créé un rapport de forces important : la grève et les manifestations du 5 décembre ont été d'un niveau historiquement haut – par exemple le taux de grévistes dans l'Éducation nationale n'avait pas été aussi élevé depuis 2003 – et les journées nationales qui ont suivi, moins massives, ont cependant rassemblé de très nombreux-travailleuses. Le mouvement s'est poursuivi en prenant appui notamment sur la grève reconductible dans les transports ; la participation aux manifestations

a été d'un niveau important mais la grève a été moins suivie par la suite, est devenue très faible dans certains secteurs de la Fonction publique et dans le secteur privé les grèves ont été très peu nombreuses. Cependant, l'opinion a évolué favorablement, une majorité de plus en plus importante de français-es soutenant les revendications syndicales, c'est à mettre à l'actif des organisations dont la FSU. C'est dans cette perspective de long terme que s'est inscrite la FSU, notamment en publiant un ouvrage de fond sur les retraites et en continuant à mobiliser sur l'ensemble des questions de protection sociale et de développement des solidarités.

De son côté, le gouvernement s'est montré inflexible et a même tenté de passer en force avec le 49-3. Cependant, face à la mobilisation qui a mis en lumière la hauteur de la contestation, il a renoncé à porter la réforme pendant la crise sanitaire. Elle a mis un terme (provisoire ?) au processus de réforme, on peut dire au final que sans ce mouvement, la réforme serait en place aujourd'hui, sa mise en échec est donc un élément majeur du bilan de la FSU au cours de ces mois-là. Pendant toute la période de **crise sanitaire**, la FSU a continué à jouer son rôle de défense des collègues, par la continuité de sa présence aux côtés des agent-es dont le quotidien était bouleversé, dont les conditions de travail étaient parfois dégradées et dont les droits n'étaient pas toujours respectés, mais aussi par une valorisation de leur rôle par diverses interventions médiatiques, publications, etc. La FSU a aussi continué à organiser la mobilisation, que ce soit dans le cadre interprofessionnel avec par exemple un 1^{er} mai 2020 entièrement virtuel, dans le cadre

de la Fonction publique avec en particulier les interpellations intersyndicales qui ont permis d'obtenir la suspension du jour de carence pendant la durée de la crise, ou encore dans l'éducation où plusieurs interpellations intersyndicales ont dénoncé les errements de la politique ministérielle : par exemple, pendant la période de premier confinement, ce sont les interventions de la FSU qui ont permis que le ministère revienne en partie sur son idée que l'enseignement continuait comme si de rien n'était (évaluations, etc.), de même que, lors des périodes de réouverture, ce sont les interventions de la FSU, en intersyndicale quand cela a été possible, qui ont permis d'obtenir des aménagements, certes insuffisants, mais qui ont été de nature à permettre l'ouverture des lieux scolaires, voir ci-dessous la partie éducation. Durant la deuxième vague, c'est sur le terrain de la défense des libertés publiques et contre les idées d'extrême droite que les mobilisations se sont beaucoup développées, en particulier dans le cadre de la lutte contre la loi sécurité globale ou encore contre la loi dite « séparatisme », la FSU a été partie prenante de tous les cadres unitaires de mobilisations contre ces lois et contre les idées d'extrême droite. De même, la FSU a participé à tous les cadres unitaires permettant de porter la question des droits des femmes. Les actions du 8 mars sont de mieux en mieux anticipées grâce au travail militant de toute la FSU et en particulier du secteur droit des femmes. La FSU s'est beaucoup engagée pour faire vivre et décliner dans toute la Fonction publique l'accord égalité professionnelle qu'elle a signé.

Dans la Fonction publique, la lutte contre la loi de transformation de la Fonction publique qui avait marqué

Le précédent bilan d'activité de la FSU, a continué. Là aussi, la FSU avait alerté très tôt sur les dangers de la remise en cause des équilibres statutaires, sans réussir cependant à en faire un sujet majeur dans l'opinion. Elle a continué ses interventions et ses mobilisations à tous les niveaux, continuant à informer les collègues de leurs droits tout en les alertant sur le manque de transparence qui préside désormais aux décisions de l'administration au vu de l'affaiblissement du rôle des CAP, et en mettant en avant le travail réalisé dans les CHSCT ainsi que toutes les régressions qui signifie la loi TFP (remise en cause du droit de grève, de l'aménagement du temps de travail, etc.). La FSU n'a jamais abandonné ce combat. Elle a fait intervenir plusieurs fois des personnalités (par exemple récemment Anicet Le Pors et Gérard Aschieri au CDFN de mai 2021) pour armer ses militant-es et a mené un travail intersyndical avec la CGT, Solidaires et la FA qui a abouti à la publication

d'une brochure de 24 pages « La Fonction publique que nous voulons » en direction des personnels. Le changement de périmètre du ministère et de ministre quand Amélie de Montchalin a remplacé Olivier Dussopt n'a donné lieu à aucune remise en cause sur le fond de la politique suivie. Plusieurs négociations ont été ouvertes par la Ministre, sur le télétravail et sur la protection sociale complémentaire des agents publics, la FSU a pris toute sa part aux discussions, elle les a d'ores et déjà fait avancer (sur le télétravail en faisant acter les principes de volontariat et de réversibilité, sur la PSC en mettant en avant la problématique des solidarités actifs/actives retraité-es).

La crise sanitaire a été l'occasion d'un approfondissement de la **dynamique « Plus Jamais ça »** dans laquelle la FSU a été moteur. La publication d'une tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après » a été le départ d'un renforcement de l'alliance entre organisations syn-

dicales et associations autour des objectifs de la transformation écologique et sociale, qui s'est matérialisée ensuite par diverses initiatives de mobilisations : mobilisations locales à La Chapelle d'Harblay et à Grandpuits, participation aux marches climat en tant que collectif PJC, participation de PJC à l'ouverture de la semaine « salon à la ferme » organisée par la Confédération Paysanne, publication d'un plan de sortie de crise avec 34 mesures concrètes, lancement de collectifs locaux, interpellation en commun des partis politiques progressistes. Le cadre PJC est sans doute celui qui a permis à la FSU de travailler le plus efficacement la question des alternatives à la fois écologistes, sociales, démocratiques et féministes qui doivent être portées dans le débat public. La FSU s'est de fait beaucoup investie dans ce cadre, elle est également moteur dans la dynamique des comités locaux, même s'il reste beaucoup à faire pour leur développement sur l'ensemble du territoire.

Situation internationale et Europe

Sur la scène internationale, la période a continué d'être marquée par de graves conflits politiques, économiques et sociaux (Chili, Colombie, Brésil, Haïti, Russie, Belarus, Algérie, Palestine et Iran) qui se sont traduits par des mouvements de révolte des peuples pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires. La FSU a manifesté son soutien à des organisations de nombreux pays sur différents terrains de mobilisation : droit des femmes, services publics et luttes contre toute formes de répressions syndicales. En Europe, elle a poursuivi son engagement au sein de l'Altersum-

mit et participé à toutes les actions unitaires.

Au cours de ce mandat, la FSU a fait de son engagement dans les campagnes et mobilisations pour la transition écologique et la justice une de ses priorités notamment en participant à travers le Collectif « Plus jamais ça » au Forum syndical international des transitions écologiques et sociales de juin 2021. L'objectif est de présenter un appel unitaire en perspective de la COP26 de Glasgow et de s'adresser à l'ensemble des forces sociales impliquées dans la construction d'une transformation écologique et sociale.

En raison de la pandémie, la FSU n'a pas été à même de poursuivre les projets de coopération dans lesquels elle était engagée, en particulier au Sénégal avec le Mouvement des Femmes de la CSA, pour promouvoir le rôle et la place des femmes dans le syndicalisme. Afin d'encourager la coopération et la solidarité au sein de l'espace francophone dans le cadre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, la FSU a participé à diverses réunions et porté des plaidoyers pour le respect des droits humains. Elle participe à la campagne « Pas de profits sur la pandémie ».

L'activité de la FSU dans les différents secteurs

Fonction publique et services publics

La FSU est intervenue dans différents communiqués et prises de position publiques pour **dénoncer le projet de loi 4D** car il accentue la demande de souveraineté voire « d'autonomie » de certains territoires, il entend réduire les dépenses publiques et donc les missions des services publics et le nombre des agent-es les assurant, il entend réduire également le rôle de l'État dans son rôle de stratège, de contrôle et de régulation, et insérer les collectivités locales dans une logique de compétition, s'ouvrant de plus en plus aux règles du marché et de la concurrence. Avec le SNUTER-FSU dans la Fonction publique territoriale, et avec l'ensemble de ses syndicats intervenant dans le champ de l'État, il s'est agi pour la FSU, dans toutes ses interventions, de ne jamais opposer État et collectivités territoriales, de savoir dénoncer les nouveaux transferts de compétences et d'agent-es qui étaient envisagés (en particulier les infirmières scolaires pour lesquelles le projet a, au moins provisoirement été déjoué), tout en continuant à lutter pour une Fonction publique territoriale ayant davantage de moyens pour répondre aux besoins de proximité. La FSU a ainsi poursuivi sa réflexion interne sur les échelles et modalités pertinentes d'organisation des services publics ainsi que sur leur financement et leur efficacité, mais aussi sur les indicateurs alternatifs au PIB pertinents en matière de satisfaction des besoins sociaux.

Elle a fait une veille informationnelle sur le projet de loi 4D (décent-

ralisation, déconcentration, différenciation, dé-complexification) et a également porté ses mandats auprès de la commission des finances de l'assemblée nationale et du Sénat dans l'élaboration du budget 2021 et 2022.

C'est donc toujours avec son syndicat des agent-es territoriaux-les, le SNUTER-FSU, que la FSU a axé ses interventions sur la dénonciation de la pression sur les finances des collectivités territoriales qui a lieu à travers le gel puis la baisse de la dotation globale de fonctionnement. C'est pourtant la principale recette des collectivités. Cette baisse vise à réduire l'intervention publique à son strict minimum, dans le but de poursuivre le processus de privatisation et de marchandisation de la société à l'œuvre depuis le début des années 80. Pour **défendre et promouvoir les Services publics**, la FSU a continué son travail entrepris de longue date avec la Convergence nationale des collectifs de défense des services publics, en participant aux initiatives contre la privatisation des aéroports de Paris, pour la Sécurité sociale (à l'occasion du 75^e anniversaire de la loi Croizat). Elle a également organisé avec la Convergence, ATTAC, Solidaires et CGT, une activité d'une journée dédiée aux services publics à l'université d'été des mouvements sociaux de Nantes en août 2021.

La FSU s'est également associée au collectif Énergie et a relayé la campagne contre le projet de réforme « Hercule » de démantèlement d'EDF ; elle a signé et relayé l'appel « Pas de profits sur la pandémie » pour faire des vaccins et

des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tou-tes. Elle a également entamé en mai 2021 un travail avec l'association Copernic sur la promotion et l'extension des services publics.

Concernant la situation des personnels, ces deux dernières années, la FSU a porté ses efforts à tous les niveaux pour défendre les droits des personnels en poursuivant son action de tous les instants contre la loi dite « de transformation de la Fonction publique ». À chaque mesure prise pour son application, la FSU est intervenue pour en limiter la portée : réduction des droits, développement de pratiques de gestion aux logiques managériales accrues. Elle a agi pour préserver au maximum les capacités d'intervention et d'information des personnels et de leurs représentant-es et, autant que possible, préserver des cadres collectifs et des critères objectifs pour la gestion des carrières des personnels que la loi du 6 août 2019 cherche à détruire.

Une des difficultés de la période a consisté à, dans le même temps, appréhender les bouleversements et armer au mieux les équipes militantes de la FSU vis-à-vis de ceux-ci. La perte de compétences des CAP a été vécue avec brutalité par les syndicats nationaux de la fédération. Un des enjeux a donc été de partager les expériences vécues, les différentes pratiques mises en œuvre selon les ministères pour soutenir la réflexion des pratiques d'intervention syndicale dans les différents secteurs.

Question transversale pour la situation des personnels, la déclinaison

de l'accord du 30 novembre 2018 a abouti à mettre au premier plan les enjeux et les problématiques revendicatives en matière d'égalité professionnelle. De ce point de vue, la FSU a su développer une approche revendicative qui permet d'inscrire en perspective des avancées.

Enfin, la FSU a maintenu une activité spécifique en direction des non-titulaires, avec le souci permanent d'améliorer la situation de ces personnels, à commencer par les plus précaires ou celles et ceux qui sont victimes de logiques de pourvoi des emplois au rabais, par concurrence avec le recours à l'emploi titulaire. L'enjeu de regagner des conditions de titularisation plus favorables est clairement au cœur de son action.

Éducation, enseignement supérieur

Fenêtre A

Dès la rentrée 2020, la FSU aurait dû demander le départ des ministres Blanquer et Vidal. En effet, non seulement ils ont mis en œuvre à marche forcée des réformes néolibérales amplifiant les inégalités scolaires, mais ils se sont déconsidérés aux yeux des personnels par leur gestion irresponsable de la crise sanitaire dans leurs ministères. Tout en dénonçant justement leurs politiques néfastes et en continuant de défendre un système éducatif juste et émancipateur, ainsi qu'en recherchant les arcs intersyndicaux, voire associatifs les plus larges possibles pour mener les actions en direction des personnels et militant-es, la FSU doit mettre cette exigence de départ en avant aujourd'hui.

Fenêtre B

Alors que, dans le cadre d'une politique décidée par le Président Macron et soutenue par la majorité LREM, les ministres Blanquer et Vidal poursuivaient leur travail de sape néolibérale, la FSU a continué de défendre un système éducatif juste et émancipateur, aux antipodes de réformes renforçant les inégalités scolaires. Elle a pour cela toujours recherché les arcs intersyndicaux, voire associatifs (parents d'élèves) les plus larges possibles, mené diverses actions en direction des personnels et des militants. Au-delà des individus qui les portent, ce sont bien les politiques éducatives réactionnaires qu'il faut combattre, avec les personnels et les parents.

Jusqu'au coup d'arrêt lié à la Covid-19, la lutte contre la réforme des retraites a fortement mobilisé l'intersyndicale éducation.

En janvier-février 2020, la mobilisation au moment de la passation des E3C a remis en lumière les dangers du nouveau bac dans le cadre du projet éducatif sélectif et inégalitaire porté par le ministre de l'éducation.

La **pandémie** a mené la FSU à multiplier les interventions pour obtenir de la transparence sur l'état sanitaire, des conditions acceptables d'exercice des personnels à distance puis lors des reprises successives, des dispositions pour permettre aux élèves de revenir vers les apprentissages. Le constat des effets catastrophiques de la pandémie, dont les inégalités en matière d'éducation sortent renforcées, a conduit à l'élaboration d'un plan de sortie de crise communiqué en juillet 2020 : Parier sur la jeunesse.

Pour obtenir des **conditions de travail** compatibles avec la situation sanitaire dégradée, la FSU a mené une grève sanitaire en novembre 2020.

La FSU a également impulsé les grèves unitaires des 5 mars et 24 novembre 2020 contre la LPR et du 26 janvier 2021 pour porter des revendications sur les métiers

et les salaires. La FSU s'est élevée contre les suppressions de postes et n'a cessé, au cours de l'année, de réclamer un plan d'urgence pour l'éducation. Elle a été cheville ouvrière de plusieurs étapes de mobilisations réussies pour des conditions de travail dignes pour les AESH, indispensables à une école inclusive.

D'autres luttes sont en cours, comme celle visant à empêcher un statut pour la **direction d'école**, qui saperait le collectif de travail du premier degré, contre les réformes des lycées, du baccalauréat, de *parcoursup*, du service public d'orientation. La mobilisation a permis de préserver les grands principes du programme de la maternelle.

Dans la suite du colloque de novembre 2019, la FSU a tenu en janvier 2021 des **états généraux de l'Éducation prioritaire**, permettant d'affirmer la nécessité d'une politique nationale de lutte contre les inégalités scolaires corrélées aux inégalités économiques et sociales, mais aussi de travailler des propositions. Elle a depuis œuvré auprès de la Secrétaire d'État N. Elimas à faire valoir la nécessité du maintien de la carte et son opposition à la contractualisation des moyens.

Juste avant la crise sanitaire, le ministre a envisagé de centrer les

missions du **Réseau Canopé** sur la seule formation continue des personnels enseignants: démantèlement du réseau, rattachement des directions territoriales et des ateliers aux rectorats. La FSU a accompagné les personnels dans leur mobilisation et l'utilité du réseau et de ses missions a été démontrée. Le ministère a dû renoncer à son projet de démantèlement, même si la réalisation de l'ensemble des missions est rendue plus incertaine à cause des suppressions de postes.

Au niveau du CNED, la FSU a aidé à construire la mobilisation des personnels contre la remise en cause des accords sur le temps de travail. En outre, elle est intervenue pour dénoncer les méthodes de management y ayant cours.

La FSU sera vigilante à ce que la formation continue des personnels ne bascule pas en « tout distanciel ».

La préoccupation s'est aussi portée sur la situation spécifique des DROM (audience en février 2020 notamment).

Fortement présente dans l'opposition syndicale à la **réforme Blanquer de la formation**, la FSU n'a eu de cesse de montrer ses effets néfastes sur les conditions de travail et d'études des formateurs-formatrices, stagiaires et étudiant-es et ses finalités de transformation du métier enseignant. Malgré une opposition de l'ensemble des organisations syndicales dont la FSU a souvent eu l'initiative en proposant communiqués et déclarations liminaires, le ministère a fait la sourde oreille, prenant le risque de graves désorganisations dans les maquettes et renforçant la mise en responsabilité des stagiaires pour suppléer au manque d'enseignant-es. Sur le terrain ou par visio, la FSU a multiplié

les informations destinées à éclairer étudiant-es, stagiaires et formateurs-formatrices sur les enjeux inquiétants de la réforme.

Concernant la **formation professionnelle**, le gouvernement a poursuivi sa politique mise en œuvre avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en l'amplifiant par son plan « 1 jeune, une solution » qui renforce la concurrence entre les voies et organismes de formation. Le groupe FPQE a travaillé à outiller les militant-es notamment celles et ceux siégeant dans les instances régionales (FPQE, CESER) afin de porter les mandats de la FSU (notes, publications, stages).

Concernant l'**Enseignement Agricole**, la FSU a poursuivi sa participation active au Comité de défense et de Développement de l'Enseignement agricole Public (parution d'une tribune courant 2020, manifestation devant l'école privée Hec-tar en juin 2021 et audience au cabinet du ministre de l'agriculture en août).

Le secteur Éducation a organisé en janvier 2021, un stage de deux jours en visio sur « la mise en marché de l'éducation ».

Sous l'égide de l'Institut de Recherches de la FSU, en partenariat avec le SNETAP FSU, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Ingénieurs sans frontière Agrista (ISF), un plaidoyer sur l'agroécologie dans tous les programmes scolaires a été lancé en mars 2021 avec l'organisation d'un colloque-webinaire.

Le secteur Éducation a organisé en janvier 2021, un stage de deux jours en visio sur « la mise en marché de l'éducation ».

Enfin deux groupes de travail ont permis d'avancer et de proposer des contributions concernant les

deux mandats d'études votés au congrès de Clermont-Ferrand: l'un sur « l'opportunité de développer le service public du numérique éducatif » et l'autre sur « l'inclusion scolaire ».

Emploi formation

La réforme des retraites a été l'occasion de construire pour la première fois un **cadre Intersyndical** fort dans l'ensemble du secteur de la protection sociale et de l'emploi. Entamé dès le début de l'automne 2019 avec des rencontres hebdomadaires entre le SNU TEFI FSU et la fédération des organismes sociaux CGT, la fédération des employés et cadres FO et la fédération protection sociale SUD SOLIDAIRES, ce travail s'est concrétisé par des appels communs à la grève dès le 5 décembre dans chacun des secteurs professionnels, relayant ensuite chaque journée de mobilisation.

Cette visibilité accrue dans la protection sociale n'est pas étrangère à la naissance début 2021 d'un quatrième secteur au sein du SNU TEFI-FSU regroupant les salarié-es des CARSAT.

Au **ministère du travail** la lutte s'est orientée principalement contre les volontés gouvernementales de poursuite du démantèlement des missions à travers l'importante réforme de l'organisation de l'État (OTE) ; une nouvelle fois les services sont réorganisés, une nouvelle fois les métiers sont attaqués, une nouvelle fois les collectifs de travail sont démantelés et éparpillés au sein de différentes directions voire de différents ministères. Derrière ces attaques on devine la volonté constante de rogner les prérogatives d'agent-es réputés trop indépendant-es à l'image des inspecteurs-inpectrices du travail.

Dans les missions locales, le combat s'est mené principalement contre les baisses des crédits d'intervention en direction des jeunes dans un contexte de désengagement des collectivités territoriales, elles-mêmes confrontées à la baisse de leurs ressources notamment en provenance de la dotation de l'État.

À **Pôle emploi** enfin, la FSU doit faire face à la volonté réformatrice du gouvernement qui expérimente dans cet établissement public toute la panoplie des concepts fumeux en vogue dans les milieux néo libéraux et des solutions technologiques qui les accompagnent : concept de *management* avec « Entreprise libérée » ; utilisation de l'intelligence artificielle avec le développement d'algorithmes sensés « repérer les besoins des demandeurs d'emploi », tout cela enrobé d'un discours autour du « pari de la confiance »... Tout est bon pour masquer aux yeux du personnel, et malheureusement d'une partie de leurs représentant-es, le désengagement de l'État dans le financement de Pôle emploi et son corolaire, le *lean management*. Ces orientations nocives pour les personnels s'accompagnent de choix budgétaires nocifs pour les usager-es, avec le fléchage de ceux consacrés à la formation à la réponse exclusive au besoin de compétences exprimé par le patronat dans les métiers dits « en tension », et ceci bien souvent au mépris des aspirations légitimes des demandeur-ses d'emploi à la reconnaissance de leurs qualifications.

Travail social

Sur les sujets autour du travail social, la FSU a rédigé un certain nombre de documents et d'axes

revendicatifs. Concernant la crise sanitaire, la FSU a rappelé le rôle fondamental des professionnel-les de ce secteur. Ils et elles ont continué d'assurer au quotidien leurs missions auprès des populations les plus vulnérables et/ou en difficulté malgré un contexte et des conditions d'exercice fortement détériorées.

La FSU a sans cesse dénoncé l'invisibilité des professionnel-les, majoritairement des femmes, et revendiqué leur reconnaissance comme lors du décès d'une travailleuse sociale dans l'exercice de ses fonctions qui n'a conduit dans un premier temps, à aucune réaction du gouvernement.

En parallèle la FSU a revendiqué l'octroi du grade licence des diplômés d'État du travail social pour tous les agent-es actuellement en exercice.

Enfin la FSU conteste les projets de loi qui dénaturent les politiques sociales, cassent les solidarités et renvoient à chacun la responsabilité de ses conditions de vie (minima sociaux, logement...). Elle a par ailleurs alerté sur les conditions d'exercice des missions de protection de l'enfance et insisté sur les moyens nécessaires à la prise en charge des enfants en danger.

La FSU s'inscrit dans les actions du mouvement social et a appelé à différentes mobilisations concernant le secteur, entre autres contre la précarité ou pour le droit au logement, telles que les assises de la protection de l'enfance, la journée européenne pour le logement ou encore les rencontres du travail social.

Justice

Au ministère de la Justice, les politiques répressives à l'œuvre ont

pour conséquence des moyens substantiels dédiés à l'enfermement au détriment des solutions réellement alternatives. Le fléau que représente la surpopulation carcérale démontre leur inefficacité. Durant le premier confinement, rien n'avait été vraiment pensé pour éviter la propagation du virus dans les prisons où règne pourtant la promiscuité. La FSU a été signataire d'une Tribune publiée le 30 mars dans le journal *Le Monde* intitulé « Coronavirus : réduisons le nombre de personnes incarcérées pour de courtes peines ou en fin de peine ! » qui a poussé la Garde des Sceaux de l'époque à alléger le régime de certaines procédures, permettant durant un temps, de vider les prisons, démontrant que d'autres solutions sont possibles. Pour autant, le nombre de personnes emprisonnées atteint de nouveau des records.

C'est pourquoi la FSU Justice continue de militer pour une réforme ambitieuse du système judiciaire français. Lors de ses audiences à la chancellerie, au Parlement et par lettres ouvertes, elle ne cesse de revendiquer un changement de paradigme pour une priorisation (en termes de moyens et de prononcé de mesures) du travail en milieu ouvert. La filière insertion et probation doit prendre toute sa place au sein d'une administration pénitentiaire tournée principalement vers ses établissements. C'est pourquoi, la FSU a mené, en intersyndicale, une action pour la revalorisation de son corps de direction afin de le positionner à sa juste valeur et d'apporter une véritable reconnaissance à toute la filière. Le recours à l'incarcération, s'il est dans certains cas inévitable, doit devenir subsidiaire. La FSU Justice s'est également fait

force de propositions pour une évolution du métier de surveillant-te vers un rôle d'acteur-actrice de la prévention, et s'est opposée à l'introduction des armes à impulsion électrique en détention. La FSU Justice continuera de lutter contre les politiques ultra-sécuritaires purement électoralistes, qui ne cessent de démontrer leur inefficacité au quotidien.

S'agissant de la **Justice des mineur-es**, dans la suite logique de la motion adoptée sur cette question au Congrès de Clermont-Ferrand, la FSU, au sein du Collectif Justice des Enfants, a soutenu des actions de mobilisations unitaires contre le projet de Code de la Justice pénale des Mineur-es : organisation d'un rassemblement festif sur la Place de la République à Paris, le 2 février 2020 pour le 70^e anniversaire de l'Ordonnance de 1945, diffusion d'une lettre ouverte déclinée en pétition en mai 2020, signée par 500 personnalités, organisation d'un rassemblement et d'une conférence de presse, le 1^{er} novembre 2020 sur le parvis du Tribunal de Bobigny, jour de l'ouverture des débats parlementaires.

Ce nouveau code, adopté définitivement le 16 février 2021 et entrant en application le 30 septembre 2021, consacre une justice de classe, discriminante et coercitive à l'égard de la jeunesse et parmi elle, celle la plus en difficulté. Au sein de toutes les instances, la FSU Justice s'est opposée à son adoption et y a porté l'idée d'une réforme de la justice qui rappelle qu'un-e adolescent-e en voie ou en situation de délinquance est avant tout un enfant en danger à protéger, ce qui demande du temps et des moyens.

Droits et libertés

Fenêtre A

Dans la période, la FSU a été partie prenante de tous les cadres permettant de lutter, dans le respect de ses mandats revendicatifs et le souci de son indépendance syndicale, avec la perspective de construire les unités les plus larges possibles, pour convaincre et mobiliser le plus massivement contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des revendications porteuses d'alternatives sociales, écologiques, féministes, et de défense des libertés.

Fenêtre B

Dans la période, des cadres unitaires permettant de lutter contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des alternatives sociales, écologiques, féministes et respectueuses des libertés ont vu le jour. La FSU doit être à l'initiative dans le lancement et l'animation de ce type de collectifs, même si elle s'est finalement associée à nombre de ces cadres ou aux mobilisations qu'ils proposaient.

Depuis mars 2020 et le début du premier confinement, la population française a été soumise à un **état d'urgence sanitaire**. Sous couvert de sécurité, sanitaire ou non, le gouvernement a profité de la crise pour rogner sur les libertés publiques, en particulier les libertés syndicales. La FSU a agi y compris par la voie juridique pour défendre la liberté de manifester que le gouvernement voulait restreindre. Le Conseil d'État

a fait droit à la requête de la FSU, consacrant l'incompétence du pouvoir réglementaire pour soumettre les manifestations sur la voie publique à un régime d'autorisation, ce qui fut un coin enfoncé dans les mesures liberticides prises par le gouvernement.

La FSU s'est mobilisée contre les tentatives de **répression syndicale** en recrudescence sur la période. La FSU a soutenu particulièrement Olivier Sillam mis en cause pour sa participation à des manifestations. Elle a aussi particulièrement soutenu les collègues mis en cause en raison de leur participation à des manifestations contre la réforme du baccalauréat : Melle, Clermont-Ferrand, etc. La FSU a été de toutes les prises de position et manifestations en soutien à ces collègues, elle s'est félicitée de l'annulation de sanctions disciplinaires à l'encontre des collègues de Melle par le tribunal administratif.

La FSU a été partie prenante des mobilisations contre la **loi sécurité globale** et contre la loi séparatisme. Ces mobilisations, très importantes notamment au moment de la mort de G. Floyd et en écho aux violences policières en France, ont permis de faire échec à certains aspects du projet de loi sécurité globale et de créer un mouvement d'opinion en faveur de la défense des libertés. En particulier, la réécriture de l'article qui portait atteinte au droit d'informer est à mettre à l'actif de ces mobilisations. La FSU s'est investie dans le cadre unitaire initié par la LDH pour s'opposer à la loi « confortant le respect des principes de la République ». Ce cadre a aussi alerté l'opinion publique des nombreuses menaces que le projet de loi fait peser sur les libertés associatives.

La lutte contre le racisme et les idées d'extrême droite

a fait l'objet d'un travail de fond et d'une manifestation dans un cadre unitaire très large le 12 juin 2021 puis à Perpignan le 3 juillet 2021.

Le mouvement social est légitime à intervenir dans ce champ, afin de lutter efficacement contre l'extrême-droite et ses idées. Il s'agira d'une lutte de fond à continuer au quotidien, dans la perspective de l'élection présidentielle.

Les migrations vers l'Europe ont continué à causer, dans un silence assourdissant, des centaines de morts en Méditerranée. La FSU a continué de dénoncer une politique européenne d'accueil des migrantes qui ne cesse de se durcir et vise à criminaliser les migrations. Ce durcissement menace les droits fondamentaux des migrant-es, en particulier des femmes qui subissent de nombreuses violences sur la route de leur exil. La FSU a, entre autres, participé à l'initiative « toutes aux frontières » à Nice le 5 juin 2021.

La FSU est intervenue pour dénoncer la détérioration de la situation de nombreux-ses mineur-es et jeunes majeur-es isolé-es et étranger-ère-s. Le gouvernement a renforcé les contrôles et les sanctions au détriment de la protection qui leur est due.

La FSU s'est inquiétée de la recrudescence du nombre d'OQTF, de rétentions administratives et de tentatives d'expulsions envers les MIE et les jeunes majeur-es scolarisé-es. Elle a contribué à organiser des résistances partout en France. Elle a apporté son soutien aux luttes locales qui réclament la possibilité pour ces jeunes de poursuivre leurs études et d'obtenir leurs régularisations.

Droits des femmes

La FSU reste engagée dans toutes les luttes féministes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a poursuivi son engagement dans les collectifs unitaires en particulier dans le cadre du 25 novembre et du 8 mars. Lors du CDFN de novembre 2020, pour le 25 novembre, elle a initié un temps de réflexion interne avec une intervention de Muriel Salmona et remis à jour le livret contre les violences faites aux Femmes. Pour le 8 mars un bilan de la place des femmes dans ses instances a été présenté. Elle a poursuivi son engagement dans les journées intersyndicales femmes et a mis en place des stages à destination des militantes, notamment pour favoriser leur prise de parole.

La FSU a participé pendant deux ans aux négociations sur les plans d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les différentes administrations de la Fonction publique. Pour outiller les équipes locales au moment de la déclinaison de ces plans d'action des sessions de formation en visio ont été réalisées en février 2021.

Retraité-es

Jusqu'au confinement de mars 2020, les retraité-es ont participé massivement avec les actifs-actives aux luttes contre la retraite à point, pour le Service public de santé et d'éducation, pour la justice sociale et environnementale, pour la défense des droits et libertés..., défendant l'intérêt commun.

Dès le début de la crise sanitaire, les SFR ont su s'adapter pour maintenir les liens entre adhérent-es, prévenir l'isolement, informer et mobiliser sous des formes appropriées. Publications natio-

nales et départementales, listes de diffusion et courriers électroniques ont été très utilisés. Réflexion collective et prises d'initiatives se sont poursuivies avec les visios et le maintien des instances. Stages et Journées d'Automne ont ainsi connu le succès habituel.

Dès le printemps 2020, la SFRN a approfondi la réflexion sur le 100 % sécu, le service public de l'autonomie et sur l'« après-crise », alimentant ainsi les travaux du BDFN.

Lors des manifestations les 8 mars et 1^{er} mai, les retraité-es ont affirmé la solidarité intergénérationnelle, valeur essentielle, en réponse aussi aux entreprises de stigmatisation des retraité-es.

La première rencontre nationale des SFR de mars 2021 a suscité des débats riches sur l'importance de la Sécurité sociale, sur les dangers du projet gouvernemental de Protection sociale complémentaire (exposés devant le BDFN), sur la place des retraité-es dans la société et dans la FSU. Des propositions pour en améliorer le fonctionnement ont émergé.

Les SFR ont poursuivi leur engagement dans le groupe des 9 organisations des retraité-es créé en 2014. Dans ce cadre, dès avril 2020, elles ont été à l'initiative d'interpellations des préfets, présidents de Conseils Départementaux et ARS pour rappeler leurs obligations en matière de santé publique, pour la distribution de masques, tests, vaccins et la dotation de moyens en personnels et matériels indispensables pour l'hôpital public.

Après les actions décentralisées de novembre 2020 pour l'accès aux soins pour toutes et tous, la défense des services publics et du

pouvoir d'achat, la journée du 31 mars 2021, en dépit de la crainte suscitée par la pandémie, avec 180 initiatives du G9 partout en France bien relayées par les médias, a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes.

À deux reprises, le G9 a exigé auprès du cabinet de Madame Bourguignon une loi « autonomie » répondant aux besoins des per-

sonnes à domicile et en établissement, exprimé son refus de la cinquième branche et revendiqué la prise en charge à 100 % par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Les représentant-es au HCFEA et dans les CDCA ont relayé ces exigences.

Cette activité a traduit la conception de la retraite de la FSU : les

retraité-es sont des citoyen.nes à part entière dont les droits doivent être respectés. Elle a mis en lumière la place qu'elles et ils occupent dans la société et leur rôle irremplaçable. Dans un paysage syndical marqué par les divisions, la contribution des SFR à l'unité d'action des organisations de retraité-es a montré toute son utilité.

Vie interne

La FSU a mis en place un **observatoire de la vie fédérale** qui a publié deux notes complètes, dont il a rendu compte à son CDFN de mai 2021. Cet observatoire a permis de se poser les questions de fond sur le militantisme dans la FSU afin d'améliorer l'outil syndical. Il a mis en lumière les atouts mais aussi les points à travailler dans la FSU, en particulier la capacité à mener les débats de manière véritablement fédérale, la communication syndicale à travailler, ainsi que la place des syndicats hors Éducation nationale d'une part, et la place des « petits » syndicats d'autre part. Il mène désormais aussi un travail de fond sur la place des femmes, en lien avec le secteur droits des femmes.

La vie quotidienne de la fédération a été fortement impactée par la

crise sanitaire. Après un temps de flottement au printemps 2020, peu à peu des outils ont été mis en place pour faciliter le travail à distance, les échanges et la vie démocratique. Ainsi la salle du BDFN a été équipée pour les visioconférences et la vie démocratique a pu progressivement retrouver un fonctionnement acceptable bien que quasi exclusivement à distance (1 seul CDFN en « présentiel » depuis janvier 2020). De même l'installation téléphonique du siège a été entièrement renouvelée. La richesse du travail militant à tous les niveaux de la fédération, a cependant pâti de la digitalisation forcée.

L'action de la FSU dans la période a été marquée par un souci de **faire vivre le pluralisme.** La direction fédérale a été attentive à toutes les demandes de ses syndicats

nationaux, des sections départementales et des conseils fédéraux régionaux, y compris quand il pouvait y avoir des points de tension. La FSU a engagé un **dialogue avec la CGT et Solidaires** pour envisager un rapprochement pérenne des trois organisations : elle a entamé des chantiers de réflexion à ce sujet et des échanges ont eu lieu notamment autour des questions de syndicalisme, de fonction publique, de la problématique des liens entre formation professionnelle, qualifications et emploi (FPQE) avec la CGT. Le colloque organisé par l'IR-FSU sur les enjeux du syndicalisme, comme les échanges impulsés par la FSU lors de l'UEMS à Nantes, ont permis d'avancer collectivement la réflexion sur les défis à relever pour le syndicalisme de transformation sociale.